



12 juin 2026 -09:20

Journée internationale contre le travail des enfants : la Toolbox Business & Human Rights aide les entreprises à mieux appréhender les risques liés aux droits humains

À l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, l'Institut fédéral pour le développement durable (IFDD) remet en évidence la boîte à outils « Business & Human Rights ». Cette plateforme de connaissance en ligne aide les entreprises belges à intégrer les droits humains, notamment la lutte contre le travail des enfants, dans leurs activités et dans leur chaîne de valeur.



## Le travail des enfants : une responsabilité partagée

Le travail des enfants reste un enjeu majeur à l'échelle mondiale. Selon le rapport *Child Labour: Global Estimates 2024*<sup>[1]</sup> (publié par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'UNICEF le 11 juin 2025), 138 millions d'enfants travaillaient encore en 2024. Parmi eux, près de 54 millions effectuaient un travail dangereux susceptible de nuire à leur santé, à leur sécurité ou à leur développement.

Bien que le nombre d'enfants forcés de travailler ait diminué de plus de 20 millions depuis 2020, l'objectif fixé par les Nations Unies d'éradiquer le travail des enfants d'ici 2025 n'a pas été atteint.

La lutte contre le travail des enfants s'inscrit également dans le Plan d'Action National (PAN 2.0) Entreprises et droits humains de la Belgique, auquel l'IFDD contribue activement. Ce plan prévoit des actions concrètes pour renforcer la responsabilité des entreprises à l'égard des droits de l'enfant : sensibilisation de toutes les parties prenantes et échange de bonnes pratiques (action 9), promotion des Principes directeurs sur les droits de l'enfant et les entreprises développés par l'UNICEF, Save the Children et le Global Compact (action 10), et renforcement des mécanismes de justice et de réparation accessibles aux enfants victimes de violations dans un contexte économique (action 11). La boîte à outils Business & Human Rights constitue l'un des instruments concrets mis à disposition des entreprises dans ce cadre.

Les entreprises jouent en effet un rôle clé dans la lutte contre le travail des enfants, non seulement en respectant leurs obligations légales, mais aussi en appliquant activement le principe du devoir de vigilance tout au long de leur chaîne de valeurs. La directive européenne en matière de corporate sustainability due diligence (CSDDD) incite les entreprises à identifier, prévenir et lutter activement contre les violations des droits humains, dont le travail des enfants.

[1] ILO & UNICEF (2025). *Child Labour: Global Estimates 2024, trends and the road forward*. Publié le 11 juin 2025. Disponible via <https://www.ilo.org/fr/resource/news/malgre-des-progres-le-travail-des-enfants-touche-encore-138-millions>



## Business & Human Rights Toolbox

La boîte à outils Entreprise et Droits humains offre aux entreprises belges un soutien pratique pour mieux appréhender les risques liés aux droits humains, et ce, afin de prendre des mesures appropriées. La plateforme rassemble des informations accessibles, des lignes directrices internationales, des outils pratiques et des exemples concrets à propos des droits humains, du devoir de vigilance et de la responsabilité sociétale des entreprises.

La boîte à outils comprend également un module interactif intitulé « Testez vos connaissances » qui permet aux entreprises d'évaluer leur niveau de connaissances et d'identifier les lacunes de leur politique en matière de droits humains.

*« Le respect des droits humains exige un engagement aussi bien des pouvoirs publics que des entreprises. Les entreprises belges, grandes et petites, ont une responsabilité à l'égard des personnes qui se trouvent derrière leurs produits et services, y compris celles situées dans les maillons les plus éloignés de la chaîne d'approvisionnement. L'outil Business & Human Rights fournit aux entreprises les connaissances et instruments nécessaires pour assumer concrètement cette responsabilité. » - Jean-Luc Crucke, Ministre fédéral de la Mobilité, du Climat et de la Transition Environnementale, en charge du Développement durable.*

La boîte à outils est disponible en français, néerlandais et anglais. Elle a été développée par l'IFDD en collaboration avec des experts nationaux et internationaux, grâce au soutien du Conseil de l'Europe.

## À propos de l'IFDD

L'Institut fédéral du développement durable coordonne et favorise la politique fédérale en matière de développement durable en Belgique. Il constitue une plateforme d'expertise, d'information et de sensibilisation au service des autorités, des entreprises et de la société civile.

Institut fédéral pour le Développement Durable (IFDD)  
Rue Ducale 4  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 04 62  
<https://www.developpementdurable.be/fr>

Emeline Huvelle  
Porte-parole Ministre Jean-Luc Crucke  
+32493193968  
[Emeline.Huvelle@crucke.fed.be](mailto:Emeline.Huvelle@crucke.fed.be)